



patron peut il refuser d'envoyer un salaire par la poste

Par **manuela1979**, le **30/03/2011** à **22:53**

actuelemet mon frere est en maladie (il est arrêté), peut il envoyer un courrier à son employeur avec son adresse afin qu'il puisse lui envoyer son salaire et sa fiche de paie? son patron a t il le droit de refuser de lui faire parvenir son salaire par la poste? s'il refuse quelle est la demarche a suivre?
Merci

Par **P.M.**, le **30/03/2011** à **23:20**

Bonjour,
Il est simplement d'usage que le paiement du salaire se fasse sur le lieu de travail, a priori, l'employeur ne peut pas refuser de l'envoyer si le salarié est empêché d'aller le chercher... Je pense qu'il faudrait commencer par une mise en demeure par lettre recommandée avec AR éventuellement en indiquant que le salarié se réserve le droit de réclamer réparation du préjudice devant le Conseil de Prud'Hommes si l'employeur refusait...